

OPTIQUE PROFESSIONNELLE Santé Visuelle

Pourquoi choisir cette formation ?

Cette licence professionnelle, unique dans le grand Sud-Est, permet aux opticiens diplômés du BTS Opticien Lunetier d'accroître leurs compétences en réfraction, contactologie, basse vision, vision de l'enfant et de la personne âgée afin de développer leur activité de prévention en santé visuelle.

Elle assure la complémentarité des savoirs et des compétences entre opticiens, orthoptistes et ophtalmologistes.

La Licence professionnelle est soutenue par le pôle de compétitivité OPTITEC et est certifiée ISO 9001:2015.



Pour quels métiers ?

Cette Licence professionnelle permet d'accéder aux emplois suivants :

- Opticien-lunetier professionnel de santé
- Cadre, responsable d'équipe en vente et prise de mesure, responsable en examen de vue et/ou en contactologie en magasin d'optique
- Opticien au sein d'équipes pluridisciplinaires médicales et paramédicales des métiers de la vision (cliniques, cabinets d'ophtalmologie)
- code ROME : 24322 – Opticien-Lunetier

Pour quelles compétences ?

A l'issue de cette Licence professionnelle, les diplômés seront compétents pour :

- Réaliser une réfraction complexe et conseiller
- Réaliser une adaptation en lentilles souples et éduquer sur leur utilisation
- Prendre en charge la vision en situation spécifique selon prescription médicale (basse vision, vision de la personne âgée et de l'enfant)
- Gérer la relation au client en acteur de santé en identifiant et en accompagnant une urgence ophtalmique, en référant à l'ophtalmologiste et en interagissant avec les autres professionnels de santé
- Contribuer à la préservation du capital visuel par des actions de sensibilisation, de prévention, de conseils en ergonomie
- Agir en professionnel de santé

Quelles sont les matières enseignées ?



La formation est construite autour des quatre principales activités de l'Opticien-lunetier professionnel de santé pour un total de 480 heures d'enseignement :

1- Réaliser une réfraction complexe :

• UE1 – Sciences de la Vision (46 h):

Rayonnements optiques - Neurophysiologie Générale - Perception spatiale et sensibilité au contraste - Vision des couleurs naturelles et instrumentales

• UE2 – Réfraction complexe 1 (38h) :

Epidémiologie des amétropies et anomalies oculaires - Histoire de cas et analyse des plaintes - Examen préliminaire - Techniques de réfraction subjective et de contrôle de prescription

• UE3- Réfraction complexe 2 (66h) :

Accommodation du non presbyte et du presbyte et ses anomalies - Anisométrie, aniséiconie - La vergence et ses anomalies, les hétérophories - Cas cliniques

2- Réaliser une adaptation en lentilles souples :

• UE4 – Sciences pour la contactologie (36h) :

Anatomie, physiologie oculaire du segment antérieur - Microbiologie - Technologie des lentilles de contact - Produits d'entretien

• UE5 – Contactologie (70h) :

Instrumentation - Règles et méthodologie de l'adaptation - Contrôles et suivi du porteur

• UE6 - Contactologie Evoluée (42h) :

Règles et méthodologie de l'adaptation pour les lentilles rigides et pour les presbytes

3 - Faire de la prévention en santé visuelle :

• UE7 – Prévention santé (63h) :

Repérage des pathologies et méthodes, signes cliniques - Prévention et parcours de soins - Aberrométrie et lasers - Optométrie environnementale

• UE8 – Prise en charge particulières (63h) :

Basse vision - Vision de la personne âgée - Vision de l'enfant

4 -Appliquer la réglementation et communiquer :

• UE9 – Réglementation et communication (56h) :

Réglementation - Informatique générale - Anglais scientifique et technique

La formation est complétée par 2 unités d'intégration :

• UE10 – Projet tuteuré

• UE11 – Stage

Comment sont organisées les études ?

La Licence professionnelle est organisée en approche par compétences. Elle est accessible par alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), en VAE et en Formation continue. Le programme pédagogique est de 480 heures pour l'enseignement et 150 heures pour le projet tuteuré. Pour la formation en alternance, le rythme est de 3 jours en entreprise, 2 jours à l'IUT.

Comment postuler?

La sélection des candidatures se fait sur dossier et entretien individuel de titulaires de BTS Opticien Lunetier, de DU d'optique physiologique et optométrie, ou d'optométrie ou d'optique de contact, ou de diplôme équivalent dans un domaine disciplinaire proche reconnu par la Commission de Validation des Acquis.

RDV dès fin février, sur le portail e-candidat, accessible depuis le site iut.univ-amu.fr

Code RNCP : 30157

Contacts

Département Mesures Physiques (MP)

IUT d'Aix-Marseille site de Marseille

142 Traverse Charles Susini

13013 Marseille

Responsable de formation : Eric Lazarides,

Coordonnateur du CEROOM

Email : eric.lazarides@univ-amu.fr



- Formation unique en PACA
- Certification ISO 9001
- Plateau technique : 2 salles équipées de 8 box pour la Réfraction et l'Optique de contact ainsi que d'une salle de topographie